

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1933)
Heft: 599

Artikel: Daffodils
Autor: H.E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-690820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

taining an elevation of some three feet above the street; tiny windows, half hidden by a profusion of geraniums; heavy old doors with artistic iron ornamentations; shutters, so colorful, that one almost involuntarily becomes glad just to be there — no wonder that connoisseurs describe Zug as the Nuremberg of Switzerland.

Zug is practically throughout a late-gothic town, and an eminent exponent of that period is the St. Oswald's Church, built in 1478-1545, and declared to be the finest structure of its kind in Switzerland. This venerable house of prayer contains choir-stalls of 1484 and a painting of St. Oswald of Northumbria praying before fighting Penda of Mercia in 642, when he was killed. A worthy neighbour of St. Oswald's is the Liebfrauenkirche, mentioned already in the records of the year 1266, and among the numerous other places of worship, the 16th century Church of the Capuchin Monastery is noteworthy for a beautiful "Entombment" painted by Denys Calvert in 1595.

Typical of medieval Zug is the carefully restored "Haus zur obern Münz," the one-time Mint of the republic of Zug, richly adorned with the coat of arms of prominent old Zug families. A strikingly handsome veteran is also the sturdy "Zeit-Turm," with its elaborate astronomical clock, its armorial adornments and slender, gaily coloured spire. When strolling through the narrow gate of this jolly Tower we are immediately fascinated by the magnificently frescoed front of the Stadthaus which adjoins the equally regal Rathaus. "Johann Landtwing saved the banner of Zug after Peter Rudolf and Johann Kolin fell at Arbedo in 1422" informs us an inscription explaining a strikingly depicted battle scene, and many relics of those bygone days of strife and heroism are on display in the nearby Museum of Art and History.

On Kolin Square stands the fountain dedicated to Zug's most admired patriot, Peter Kolin, also the handsome, carefully renovated Inn zum Ochsen, which was built in 1480. Goethe was one of its guests in October, 1797, and the bedroom which he occupied is still proudly shown. In his account of his sojourn at Zug, the great German poet emphasized the cleanliness and solid tendencies of the little town and its inhabitants.

Spic and span trolleys of a delicate pale blue wind their way patiently through the town. Here and there a tower or some other medieval relic has to be passed ever so carefully. "Why not remove the old thing?" some speed-craving moderns may ask, but the people of Zug treasure their medieval heritage and the restful beauty of their tiny canton.

Before embarking on excursions beyond the town limits devotees of fishing will probably enjoy a stroll through the local fish-breeding establishment, and the Swiss Bee Museum in the Rosenberg section, will be bound to fascinate even those who do not profess any particular interest in apiology.

At Zug, which has an altitude of 1,398 feet a/s., the Zugerberg, 3,068 feet a/s., is quite as irresistible a magnet as the Jungfrau is at Interlaken, and it is reached in an all too short and most entertaining journey of 24 minutes. First the convenient trolley enables us to gather a last vivid impression of the old town. Then, past the stately parish church of St. Michael, erected in 1902, it proceeds to Guggithal, a happy idyll in a land of cherry trees. Gradually the hillside becomes steeper, and at Schönegg, 1,840 feet a/s., a beauty spot most adequately named, the tramway is relieved by a cable railway, which covers the remaining section in 8 minutes.

A superb panorama awaits us at our destination and the mountain itself proves a revelation. It is a glad pastoral region interspersed with attractive villas and shady woods. Private educational establishments also have found their way to these heights and snow-sports are said to flourish here during the winter season.

Anyone interested in stalactite grottoes will find a most perfect natural phenomenon of this kind in the so-called Höll at Baar, an old industrial village near the cantonal capital. Here, in a series of ever varying, electrically lighted caves one encounters stalactite formations of such marvelous design that it requires but little imagination to fully appreciate the intriguing names of: Grotto of the Fairy; Coral gallery; Nymph's spring; Eagle grotto; the Dome; the Grape grotto; the enchanted Castle; the Needle grotto; the Bear grotto; the grotto of Roots and the grotto of Rosettes.

Scenic beauty is simply crammed into this little canton, and whether it be in the realm of the diminutive Aegeri-See, or on the shores of the lake of Zug, where the singularly sheltered resort of Walchwil may be likened unto a tropical garden, the nature lover will find his fondest vacation dreams come true in this gem-like little land.

NEWS FROM THE COLONY.



H. SENN
President
of the
CITY SWISS
CLUB

We have great pleasure in publishing the portrait of M. H. Senn, the new President of the City Swiss Club.

M. Senn is a well-known personality in the London Colony, having held various offices in different Societies, such as President of the Swiss Rifle Association, Vice-President of the City Swiss Club, member of the Swiss Mercantile Society committee, and for the last ten years Treasurer to the Swiss Sports Committee.

The new President, who hails from the canton of Basle-County, is a partner in the old established firm of C. Hoffmann & Co., Shipbrokers in the City. We extend to him our best wishes for the ensuing term of office.

NATURALISATION.

"Jeune homme (19 ans.) nationalité française, résident à Lausanne depuis l'âge de deux ans, cherche à acheter la bourgeoisie d'une commune du canton. Les municipalités intéressées sont priées de faire leurs offres avec prétentions à M..."

(Annonce parue dans un journal).

Il y a quelque chose d'incompréhensible dans le texte ci-dessus. Un étranger qui réside depuis dix-sept ans dans la même commune suisse ne doit plus rencontrer le moindre obstacle à sa naturalisation, surtout quand il s'agit d'un jeune homme qui a respiré l'air suisse dès sa tendre enfance. Serait-ce, dans le cas précis, un indésirable à cause de sa conduite? Ou alors cherche-t-il tout simplement la commune qui a les meilleures conditions de naturalisation?

En tout cas, il y a quelque chose de répugnant dans cette annonce. Le jeune Français ne s'en est peut-être pas rendu compte. Je ne veux pas être trop absolu dans mon jugement. Cependant, le jeune homme est déjà suspect parce que sa demande se prête à une interprétation défavorable de son caractère. Si j'avais son dossier à examiner, je serais bien sévère. Ce n'est pas comme cela qu'on devient Suisse. La naturalisation représente un acte administratif. Si vous voulez c'est un changement dans les registres de la population. Mais un changement de nationalité doit être la suite donnée à une conviction personnelle. Devenir Suisse veut dire accepter un régime d'Etat et une mentalité de peuple.

Il y a des annonces qui blessent le sens moral et qui par conséquent ne sont pas acceptées par le journal. Dans l'annonce en question, il y a une indécence qui aurait dû la faire refuser dans les colonnes d'un journal. Comment? Nous communes se prêterait à un pareil marché?

Ah! si seulement on pouvait carrément déclarer que pas une des communes ne manquerait à tel point de dignité et de conscience nationale! Malheureusement, il y a des conseillers communaux qui considèrent une demande de naturalisa-

tion comme une affaire soit favorable, soit douteuse pour les finances de la commune. Il y a eu des naturalisations qui semblaient justifier cette demande de naturalisation à qui offre les meilleures conditions. Il serait cependant intéressant de savoir si un conseil communal suisse a osé répondre à l'annonce du Français. Il faudrait alors le livrer au mépris de l'opinion publique. Supposons qu'un étranger de n'importe quel pays, de passage à Lausanne, ait vu l'annonce et retourne chez lui en disant: Un drôle de pays, la Suisse! La naturalisation est pour elle une chose à mettre à l'enchère entre les communes!

Le jour viendra peut-être où l'on pourra dire: "Je suis Européens," parce qu'il y aura une tradition et une conscience européennes. Pour le moment, les deux choses manquent. Leur absence est même désastreuse parce que nous sommes menacés de nouvelles guerres ou du moins de nouvelles alliances représentant un danger de guerre. Notre intérêt vital nous pousse vers l'entente européenne, mais nous ne l'avons pas encore compris. Si je ne devais être qu'Européen sans être Suisse, je me sentirais abandonné, parce que sans patrie. Cette réflexion a sa contre-partie. Je me méfie de tous ceux qui déclarent ne plus reconnaître leur patrie parce qu'ils se sentent chez eux en Europe. L'Europe est un continent, mais elle n'est pas encore formée comme patrie. Là où il n'y a encore ni tradition ni conscience, il n'y a pas moyen de rattachement. Il est fort possible que quelqu'un veuille être Européen parce qu'il n'aime pas les devoirs que sa patrie lui impose, tandis que l'Europe est vaste et vague et n'engage encore qu'à fort peu de chose. L'homme idéal pour moi est celui qui sert fidèlement sa patrie et qui sait en même temps concilier le droit national et la tâche européenne et même mondiale. La tradition est le point de départ pour collaborer à la formation d'une nouvelle tradition plus étendue.

Le changement de nationalité ne me semble pas une chose bien désirable en général. L'homme, par sa naissance et par sa nature, a des attaches qui le lient à la patrie de ses pères. Il est tout à fait justifié que la naturalisation soit un acte compliqué, car un Etat ne s'enrichit pas avec de nouveaux citoyens ne connaissant pas la fidélité mais changeant la nationalité par pur intérêt personnel.

La naturalisation est cependant nécessaire dans des cas déterminés. On peut changer de nationalité et, ce faisant, accomplir un acte de conscience. On adopte un pays auquel on se sent plus attaché qu'à son pays d'origine. Celui qui vit pendant de longues années à l'étranger perd facilement le contact avec sa patrie et il pénètre dans l'esprit du pays où il vit et où il a ses amis. On peut aussi préférer un régime d'Etat à un autre. Et puis et surtout, il y a les enfants qui n'ont jamais vu la patrie de leurs pères. Ils grandissent dans une atmosphère toute différente de celle de leur patrie. Nous avons assisté à des tragédies au début de la guerre. Des jeunes gens ayant toujours vécu en Suisse ont dû partir pour le front et se battre et se faire tuer pour un pays qu'ils ne connaissaient pas. Très souvent, leur mère était Suisse, ce qui les rattachait beaucoup plus à la Suisse qu'à leur patrie d'origine. L'autre jour encore, j'ai eu entre les mains les souvenirs d'un Allemand vivant de nouveau dans les Grisons, où il avait passé sa jeunesse. Dans ses souvenirs, il crie son indignation d'avoir dû faire la guerre sur le front allemand, tandis qu'il se sentait tout à fait Suisse. Là, la naturalisation avant l'âge de 20 ans aurait été un bienfait. Dans ces cas-là, les communes, disons certaines communes, hésitent parce que la situation matérielle des parents est modeste. Cette hésitation est un tort, mais nous trouvons le même défaut que dans l'annonce critiquée: la naturalisation n'est qu'un acte commercial. Or, je persiste à la considérer comme une décision de conscience et c'est pourquoi je proteste contre cette publicité *Patrie Suisse* donnée à la naturalisation. Je pense que la grosse majorité des citoyens est de mon avis.

Walter Marti.

SWISS BANK CORPORATION,
(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)
99, GRESHAM STREET, E.C.2.
and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up £6,400,000
Reserves - - £1,960,000
Deposits - - £43,000,000

**Every description of
Banking Business Transacted.**

*"Correspondents in all parts
of the World."*

DAFFODILS.

I have no Orchids in my Garden
I've only Daffodils
A glowing and so ardent
To greet this merry April.

Hark, all the dainty golden bells
A dingel ling a ling
Wake up, wake up your beaux and belles
We are ringing in the spring.

A lovely sight, a wealth of gold
Its bright sunshiny hues
Bring hopefulness to young and old
Real tonic for the "Blues."

And if this lovely weather passes
The sun, us should desert
Those Daffodils will still leave masses
Of sunshine on the earth.

H. E.